

Le grand Lausanne bouge



17e chaînon de l'Association suisse des paraplégiques, le club en fauteuil roulant de Lausanne a été constitué le 11 juin 1987.

Après les clubs de La Côte et d'Yverdon-les-Bains, cette dernière fondation permet aux Vaudois de devenir le troisième canton de Suisse et le premier en Romandie à posséder trois clubs en fauteuil roulant.

L'historique

Le 26 janvier de cette année, j'ai rencontré le Docteur Henri Borel à Lausanne. Paraplégique depuis peu, il mesurait les difficultés et l'esseullement que rencontre tout nouveau handicapé. Sensible aux avantages apportés par les trois départements de l'Association, le Docteur se documente sur les conditions requises pour créer un club en fauteuil roulant. Ajoutée à la sienne, la liste d'adresses que lui procure le secrétariat central, permet au Dr Borel d'inviter une centaine de personnes à participer à une assemblée consultative. Soucieux de mettre toutes

les chances de son côté, il invite également les responsables de Sport Handicap, de Pro Infirmis, de diverses Associations et des personnalités politiques à se prononcer.

Très vite convaincus de la nécessité de créer un club à Lausanne, les 15 participants à l'assemblée du 23 avril, encouragent le Dr Borel à poursuivre son engagement. Organisée dans les locaux que la Clinique Bois Cerf à Lausanne a gracieusement mis à notre disposition, la soirée se termine par une petite collation offerte par l'Association.

La fondation

Le Dr Henri Borel, que certains connaissent comme homme d'action, a mis sa forte personnalité au service de la réalisation du club.

Les entretiens et les contacts qu'il a pris avec les dirigeants de Sport-Handicap et les milieux politiques et journalistiques lui ont donné l'assurance de pouvoir mener à bien l'assemblée constitutive. Le secrétariat central a envoyé à nouveau 85 invitations aux futurs membres du club. Le jeudi soir 11 juin, nous nous retrouvions pour la seconde fois à la Clinique Bois Cerf. Après le premier quart d'heure, cher à nos amis Vaudois, le Dr Borel ouvre la séance. Il salue notre hôte, Mr Willy Maquelin, directeur de la Clinique, Mesdames Simone Pauroux et Anne-Lise Brézat, présidente et secrétaire du département sportif de l'ASI, Mr Jean Castella, juge fédéral, le Dr Albert Dantan, représentant de Mr le Syndic et de la municipalité Lausannoise, Mr René Sunier, président de la Fondation Plein Soleil, Mr Nicolas Bischof, président de Sport Handicap Lausanne, Mr Francis Berclaz, président vaudois de l'ASI, Mr Raymond Cornaz, président du CLLI, Mr Werner Waldspühl, puis il donne la parole à ce dernier.

Le club en fauteuil roulant de Lausanne informe

Le club compte actuellement 25 membres actifs. Toutes celles et tous ceux qui viendraient compléter cette liste avant l'assemblée des délégués du 21 novembre seront considérés comme membre fondateur du CFR Lausanne. Qu'en se le dise.

Votre inscription sera cordialement reçue à l'adresse suivante:
Dr Henri Borel, président du CFRL
Av. Servan 38, 1006 Lausanne, tél.
021-267010



Dr Henri Borel, président du CFR Lausanne.

Werner Waldspühl dans son allocution, retrace les buts de l'ASP et informe les participants de la nécessité de décentraliser les services de l'Association dans chaque région de Suisse.

Mr Jean Castella, juge fédéral, qui nous faisait l'amitié de sa présence, à relevé l'importance et le bien-fondé de ces clubs. Dans un vibrant message, il a salué les membres fondateurs et leur futur président.

L'assemblée aura pu apprécier la verve et l'esprit d'après-propos du Dr Borel lors du débat qui l'opposait aux responsables de Sport Handicap et à d'autres Associations. Cette joute verbale a clarifié les buts sportifs de chaque club et a laissé la porte ouverte à la communication.

Le comité du nouveau club en fauteuil roulant de Lausanne

Président:

Dr Henri Borel
Av. Servan 38, 1006 Lausanne

Vice-président:

Mr René Sunier
Av. Lavaux 66A, 1009 Pully

Secrétaire:

Mme Mauricette Veillard
Ch. Ruisselet 3, 1009 Pully

Caissier:

Mr Claude Lavanchy
Av. Boveresses 53, 1010 Lausanne

Chefs des départements

Affaires culturelles et sociales:

Made Veronica Basabe
Bd de Grancy 29, 1006 Lausanne

Conseils sociaux et juridiques:

Mme Mary-Claude Fiaux
Rue de la Plaine 5, 1022 Chavannes

Sport en fauteuil roulant:

Mr Gaston Nidecker
Chemin de Chandieu 29,
1006 Lausanne

Lausannois n'oubliera pas pour autant le département sportif. Il entreprendra ses premiers entraînements avec le Sport Handicap Lausanne. La pêche et la chasse apporteront de nouvelles disciplines au club et à l'ASP et elles donneront à ceux pour qui le sport est avant tout un délassement, d'autres moyens de joindre l'utilité à l'agréable. Avec l'aide de Pro Infirmité et celle de toutes les personnes concernées par le handicap, le comité veut entreprendre une campagne d'information et de recrutement de nouveaux membres actifs.

Les nombreuses relations du Dr Borel et les idées du comité devraient avant peu, par l'intermédiaire du Paracontact, apporter à de nombreux membres passifs l'essentiel des réalisations du nouveau club et de l'Association.

En croyant à son plein succès et à sa longue vie, nous sommes très heureux de souhaiter la bienvenue au 17e club en fauteuil roulant dans l'Association suisse des paraplégiques.

Gérald Mantel
Grenilles

Occasion à vendre

Honda Accord automatique JG.81

2 portes, aménagée pour des handicapés, 20 000 km, en parfait état, gris métallisé, avec servodirection, 8 pneus.

Prix à discuter.

S'adresser à:

Madame Elsa Jacobs-Stieger,
Tél. 052 - 25 14 10

A vendre de suite

Nissan Neuve

modèle Prairie 1,5
avec rampe d'accès pour chaise roulante

Pour tous renseignements:
Garage, F. Thévenaz,
1451 Bullet /VD
Tél. 024 - 61 25 64

Tous les partis ayant pu s'exprimer, les 25 membres présents et représentés ont par acclamations fondé le Club en Fauteuil Roulant de Lausanne. Les statuts ne faisant l'objet d'aucune discussion, c'est également par applaudissements que les membres du comité proposés par le Dr Borel et moi-même ont été élus. En fin d'assemblée, Werner Waldspühl a présenté, au nom de l'Association suisse des paraplégiques, ses meilleurs vœux au nouveau président et aux membres fondateurs. Et selon la tradition, il a remis au président un chèque de fr 1000.-, comme don de fondation.

Le Dr Henri Borel, premier président du CFRL a clos cette première assemblée par le verre de l'amitié, offert par la municipalité Lausannoise et par la Clinique Bois Cerf, nous les remercions chaleureusement.

Les premiers buts du CFRL

Fondé dans l'idée d'apporter essentiellement une aide juridique, sociale et culturelle aux utilisateurs de fauteuil, le club



modèle KSP

Miroir basculant - conçu pour rendre service à vos patients

à incliner jusqu'à 28° - le miroir idéal pour des personnes en chaise roulante.

Demandez notre documentation sur le programme pour hôpitaux et handicapés.

W. Schneider + Cie SA, Fabrique d'Articles Métalliques
CH-8135 Langnau-Zurich, tél. 01/713 39 31, télex 82 67 48